RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des personnes physiques (P)

Numéro de gestion : 2019 A 00309
Numéro SIREN : 801 478 678
Nom ou dénomination : M. Mohammad, Osman ABDOLLAHI

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2019 sous le numéro de dépôt 2649

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS DES EPOUX

La présente attestation doit être souscrite par la personne sollicitant son immatriculation

Je soussigné(e),

Nom : ABDOLLAHI

Prénom : Mohammad Osman

Date et lieu de naissance : 01/01/80 à TABER (Afghanistan)

Domicile : 2 rue Anna Marly 51100 Reims

Déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint ~~Monsieur~~ ou Madame [1] AMIR Torpeka, avec lequel / laquelle [1] je me suis marié(e) sans contrat de mariage [2] ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Reims

Le 04/03/2019

Signature de la personne immatriculée :



[1] Rayer les mentions inutiles

[2] La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.

Rappel : Article R. 123-121-1 du code de commerce

Décret n° 2007-750 du 9 mai 2007 – article 19 du Journal Officiel du 10 mai 2007

Sous sa responsabilité, la personne physique dépose dans les formes prévues à l'article R. 123-102, lors de sa demande d'immatriculation, une attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint commun en biens sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs(...)